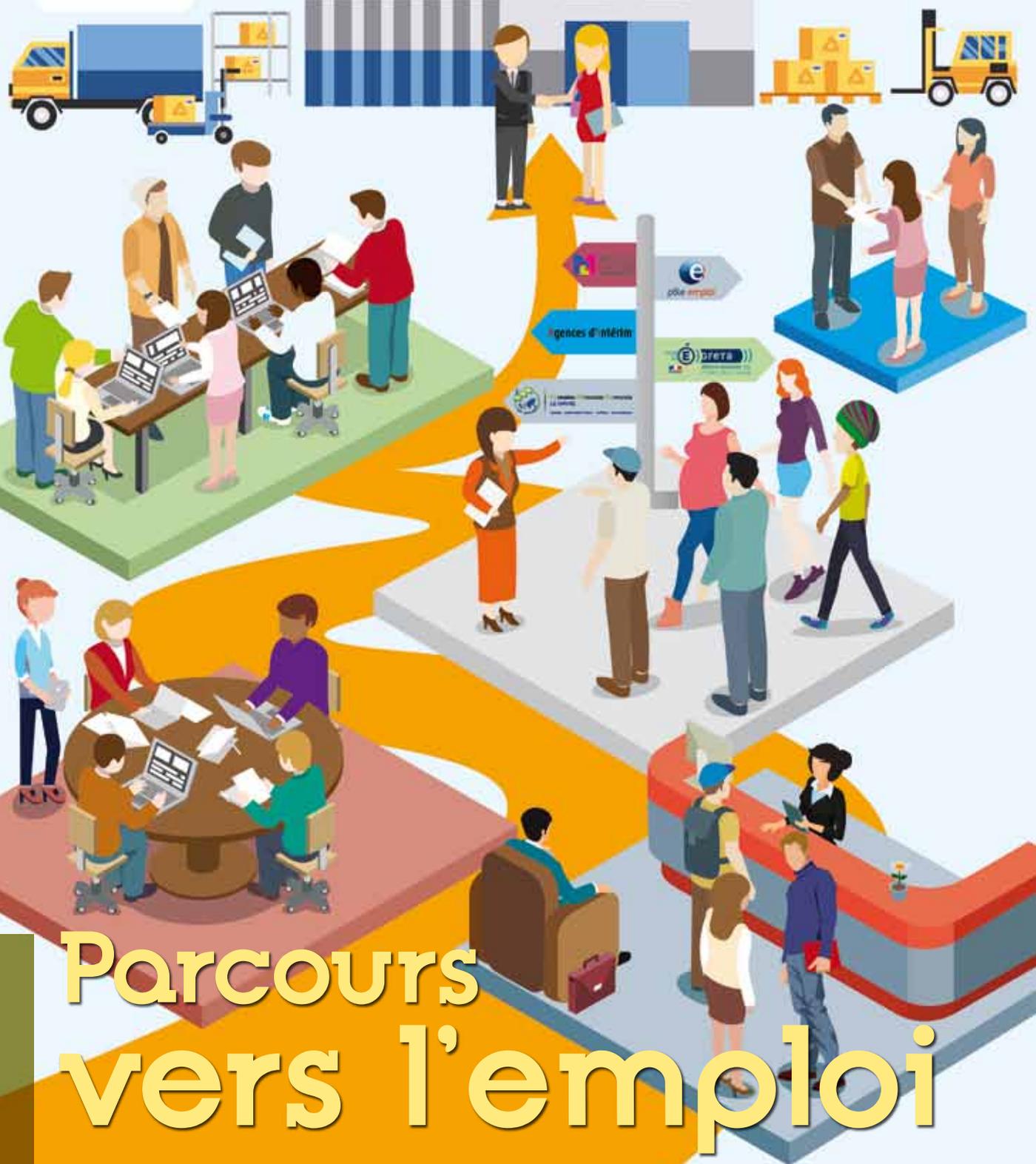


Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 59 - novembre 2017



Parcours vers l'emploi

Extraits de l'agenda de Madame le Maire - mois d'octobre -

Afin de permettre une transparence sur ses actions, Christine Morel souhaite partager régulièrement des éléments de son agenda.

02/10 : rdv avec le directeur de la clinique du Colmoulins

03/10 : réunion avec Mr le Maire de Gonfreville-l'Orcher

04/10 : visite de la distribution alimentaire du CCAS

05/10 : conseil communautaire de la Codah

06/10 : réunion publique création d'une association de locataires à Beaulieu



07/10 : assemblée générale des Jardins Familiaux

09/10 : rdv avec Alcéane pour présentation du projet de logements ex gendarmerie

10/10 : soutien manifestation fonctionnaires

12/10 : rdv avec Mr l'Inspecteur d'Académie

13/10 : rdv avec Mr le Sous-préfet

17/10 : visite du chantier du futur Centre Technique Municipal

18/10 : conseil d'administration de l'A.U.R.H

23/10 : rdv Codah sur le suivi du dossier camping des Vallées

Cérémonie patriotique du 11 novembre

Fin de la première guerre mondiale 1914-1918

La population harfleuraise est invitée à participer et à se recueillir en hommage aux victimes de la première guerre mondiale le samedi 11 novembre

Rendez-vous :

11h monument aux morts – chaussée Maréchal Joffre,
allocution de Mme le Maire et dépôt de gerbes





Sommaire

Retrospective p.4

Focus p.7

Dossier p.8

En détails p.14

Actu p.16

Conseil municipal p.19

Infos p.20

**Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur**
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur
Éléonora Hurillon-Ajzenman

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
rue des artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Vous le savez, comme beaucoup de communes, nous nous inquiétons des multiples annonces gouvernementales qui remettent en cause les principes constitutionnels de la République décentralisée garantissant la libre administration et l'autonomie financière des collectivités territoriales.

Je regrette plusieurs décisions estivales, prises sans concertation, et qui ont installé les collectivités dans une insécurité juridique et financière : annulation de crédits à la ruralité, annonce sans préavis ni concertation de la réduction des contrats aidés, au détriment de personnes modestes et fragilisant ainsi de nombreux services publics et associations. La question n'est même pas de savoir si les contrats aidés sont utiles ou non, c'est la méthode employée, brutale et unilatérale, qui interpelle car, elle porte en elle, la rupture de la parole de l'État. C'est d'autant plus incompréhensible que l'État nous encourageait, il y a encore quelques mois à développer ces contrats aidés.

Plusieurs réformes annoncées sont encore plus préoccupantes comme la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers et la réduction des dépenses locales à hauteur de 13 milliards d'euros, ce qui pourrait engendrer de graves conséquences sur notre territoire, et notamment sur les services aux habitants et les investissements publics locaux. Sans oublier les ponctions indues sur les ressources des Agences de l'eau, le financement incertain des activités péri-scolaires. En ce qui concerne le logement social, avec la baisse des APL qui encore une fois touchera les familles les plus fragiles, ce sont les bailleurs sociaux qui seront impactés.

Comme vous vous en doutez, quoiqu'en dise la moitié de l'opposition municipale (l'autre étant absente), ces annonces vont fortement impacter les finances de la ville et donc les services que nous vous apportons. C'est pour cela que je serais présente au congrès de l'Association des Maires de France et que je suis candidate au comité directeur de cette association afin d'y porter la voix des petites communes.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

Des films engagés pour l'environnement

Pour sa cinquième édition, le festival du film Nature et Environnement a décidé d'innover en faisant étape, samedi 7 octobre, à Harfleur au sein du Creuset de la Forge afin d'y présenter trois films.

« Saisons » de J. Perrin et J. Cluzeaud, « Les sentinelles » de P. Pezerat et « Le potager de mon grand père » de M. Esposito, trois films engagés qui dénoncent l'impact de l'homme sur l'environnement et sur le règne animal, le scandale des pesticides organisé par des géants industriels comme Monsanto, ou qui évoquent avec tendresse la transmission des savoirs entre générations autour d'un potager. Le public a pu également dialoguer avec certains réalisateurs présents. Un beau succès pour les associations organisatrices : Artisans du Monde, Ecochoix, le Grain-la monnaie-locale et Génération durable.



Sécurité routière : former et informer



Mercredi 27 septembre, la place d'Armes prenait des allures de centre de formation dans le cadre de la journée de sensibilisation à la prévention routière pour les 16 - 25 ans organisée par la Mission Locale de l'agglomération havraise.

Une dizaine de stands attendait les jeunes participants pour leur procurer des informations sur les différents permis de conduire, sur les conditions d'assurance pour les jeunes conducteurs et surtout sur les bonnes règles de sécurité à respecter. Les jeunes présents ont ainsi pu tester leurs réflexes à l'aide de différents simulateurs de conduite ou évaluer leurs connaissances

du code de la route. Stupéfiants, alcool, vitesse, les trois principaux facteurs accidentogènes, notamment chez les jeunes conducteurs, ont fait l'objet de beaucoup de discussions et d'échanges. Christine Morel, Maire était présente le matin pour l'ouverture de l'opération.

Cette journée a été organisée par la Mission Locale et l'école de conduite CER Apollo en collaboration avec les partenaires suivants : le Département de Seine Maritime, les associations Asperger Family et Marilou, mais aussi, Moto 2000, la Matmut, le garage Renault Aplemont, City Pro, Résonance Tendence Ouest.

Pour une école de la réussite



Christine Morel et Yvette Roméro, adjointe aux affaires scolaires ont convié, mardi 26 septembre, dans les locaux de l'école André Gide maternelle, l'ensemble des équipes éducatives des cinq groupes scolaires harfleurais pour la traditionnelle réception des enseignants.

Jean Michel Bois, nouvel inspecteur de l'Éducation Nationale pour le Havre sud et Mme Grandserre, principale du collège Pablo Picasso avaient tenu à se joindre à cette rencontre amicale. Après avoir salué chaleureusement les enseignants nouvellement

arrivés en septembre sur la commune et remercié de leur collaboration les enseignants mutés ou partis en retraite, Yvette Roméro a rappelé dans un mot introductif toute l'importance que la Municipalité s'attache à offrir aux enfants harfleurais des conditions (fournitures, mobiliers, matériels, locaux) correctes. Elle a également souligné les efforts de la ville dans l'accompagnement pédagogique des équipes enseignantes à travers les nombreuses activités proposées : classes transplantées, aide aux projets culturels, séances de cinéma et spectacles à la Forge, classes archéologiques au Musée du Prieuré, travail autour de la lecture avec la bibliothèque, activités sportives avec le cross annuel ou les Olympiades, activités tout au long de l'année à travers le Contrat Éducatif Local..etc.

Pour conclure, l'adjointe aux affaires scolaires a tenu à remercier pour son investissement l'ensemble des équipes enseignantes qui « œuvrent au quotidien pour l'éducation des citoyens de demain. »



▶ Un début de saison culturelle prometteur

Ce vendredi 13 octobre aura porté chance à la Forge pour la première grande soirée de sa saison culturelle. Deux événements étaient proposés au public venu nombreux.

Graff in Forge

Tout a commencé dans la galerie des Fondateurs avec l'inauguration de la très belle et vivifiante exposition proposée par l'association de graffeurs havrais « Serial Colorz ».

Le collectif d'artistes de rue propose jusqu'au 24 novembre une quarantaine d'œuvres mêlant les techniques du graffiti, de la gouache, de la calligraphie. Dans son mot de bienvenue, Michel Toulouzan, adjoint à la culture a retracé l'origine du « street art ». « Utiliser les murs de la ville pour y imposer une œuvre relevait au départ de la provocation tant sociale qu'artistique. Mais cet art, à part entière, s'est progressivement imposé comme essentiel au regard du citoyen sur sa ville et sur la société. ». Le porte-parole du collectif, Myck, a indiqué le grand plaisir de l'association à exposer au sein de la Forge.

Du portrait au graff, l'exposition nous fait voyager dans un monde de couleur montrant que tout peut devenir support à l'expression artistique : une voiture, un fauteuil, un panneau de bois, une enseigne... ou un mur ! Sont évoqués l'univers du rap, les luttes sociales, les colères et les joies de la vie. Une exposition à voir de toute urgence !

**Serial Colorz Galerie des Fondateurs La Forge
Jusqu'au 24 novembre – Entrée libre**

Boule fait l'ouverture !

Pour la suite du lancement de la saison culturelle, le public était invité dans le Creuset à assister à un concert mené avec brio par le groupe « Boule - Quartet ». Par ses chansons françaises aux textes réglés au millimètre mêlant humour caustique et nostalgie, Boule est un artiste qui ouvre son cœur à son public. Il nous parle de ses amours, de son père, de ses enfants, des petits et grands bonheurs de la vie. Il sait retranscrire de manière poétique nos pensées les plus futiles ou les plus enfouies et cela nous touche droit au cœur et à l'âme. Boule, qui s'accompagne à la guitare, est entouré de trois musiciens talentueux : violon, contrebasse, scie musicale, clarinette ou saxo composent des mélodies chaudes aux accents tantôt latino, gypsy ou rock. Le public, un peu réservé au départ, s'est finalement laissé entraîner dans l'univers de Boule allant même jusqu'à se laisser emmener dans une danse latine improvisée. Un spectacle élégamment mis en lumière et en son par l'équipe technique de la Forge. Boule est un artiste à suivre.



Livres en libre-échange à Beaulieu

Le magasin Viva situé place Guy de Maupassant vient de lancer une belle initiative. Une armoire placée devant le magasin permet aux clients et visiteurs d'échanger des livres en bon état. Le principe est simple : chacun peut choisir dans l'armoire le livre de son choix. Pour que le système fonctionne, il est conseillé d'apporter soi-même un livre permettant de reconstituer le stock au fur et à mesure. Une belle opération culturelle et solidaire proposée par le gérant du magasin.

Vous n'avez plus aucune raison de ne pas lire !



Rétrospective

Harfleur fait briller les étoiles

Samedi 30 septembre, pour la cinquième édition de la Nuit du tourisme, initiée par l'Office de tourisme de l'agglomération havraise, Harfleur a fait briller trois de ses bâtiments emblématiques jusque tard dans la soirée. Le public s'est déplacé très nombreux pour l'occasion. L'église Saint Martin présentait ainsi le spectacle « Rêves de vitrier » de Corinne Belet et Gilles Adam (musique) et de Giuglietta (textes) déclinant avec poésie un parcours initiatique de découverte des vitraux contemporains de l'église, créés en 2012.

La salle des mariages de l'Hôtel de ville accueillait, quant à elle, devant sa superbe cheminée sculptée à tête de Bacchus, un spectacle de Manu Mollinero, magicien mentaliste. Petits et grands, émerveillés, se sont laissés emporter devant les illusions de l'artiste faisant littéralement flotter les corps dans l'espace.

Le Musée du Prieuré, pour sa part, proposait une visite de ses salles nouvellement scénographiées, l'ambiance nocturne donnant à ces visites le sentiment étrange de mieux percevoir les mystères des objets exposés.

Trois lieux, trois ambiances, mais un seul plaisir : découvrir le riche patrimoine d'Harfleur accompagné des étoiles.



© Sébastien Bocé

Une belle semaine bleue

Tout au long de l'année, les services municipaux et plus particulièrement le secteur retraités organisent des actions en direction des retraités de la commune. La première quinzaine d'octobre leur a été spécialement dédiée dans le cadre de l'opération nationale « Semaine bleue ». Réunion de concertation, journée portes ouvertes à la Résidence des 104, marche contre le cancer, goûter récréatif, sortie à Caudebec-en Caux, un programme riche et varié qui s'est conclu à la Forge et en musique avec un thé dansant animé par Régis Suez.



Les jardiniers du Colmoulin



Didier Hémery a présenté un bilan très positif de l'association des jardins familiaux d'Harfleur, lors de son assemblée générale, tenue salle Albert Duquenoy. Christine Morel, qui assistait à la séance a pu confirmer le dynamisme et l'intérêt pour la commune et ses habitants de disposer d'une association de jardiniers. Le président a présenté les travaux effectués sur le site, mis à disposition par la ville : travaux de clôture, élagages, box de compostage, accueil régulier des enfants du Relais assistante maternelle...La cinquantaine d'adhérents présents à la réunion a ensuite approuvé les différents documents de l'assemblée générale (bilan moral, bilan financier...).

Toute personne intéressée par une parcelle de jardin doit s'inscrire par courrier au siège social de l'association :

Monsieur Hémery Didier
Président des jardins familiaux
1 rue du Calvaire 76 700 Harfleur



Hélène Grandserre joue collectif

Elle dirige depuis 5 ans le collège Pablo Picasso, avec ses 517 élèves et ses 40 enseignants. Hélène Grandserre, qui fut proviseur adjoint du lycée Jules Lescarne du Havre mais aussi enseignante d'éducation musicale, est manifestement heureuse de diriger cet établissement depuis septembre 2013.

Hélène Grandserre résume parfaitement l'identité très forte de cet établissement scolaire, à la pointe sur bien des aspects : « le collège Pablo Picasso entretient depuis plusieurs années une culture solidaire et de développement durable, qui s'incarne dans des dimensions aussi bien économiques, environnementales que sociales ».

Des projets exemplaires

La rationalisation de la politique d'achat est notamment visible en restauration où un véritable travail a été mené sur le tri des déchets : un pavillon de compostage alimente des travaux de jardinage menés conjointement par l'enseignante en Arts, Mme Smith et le professeur de SVT, Mr Martin. Le collège a également installé en salle de restauration « le gaspillomètre » permettant de visualiser la quantité de pain jetée dans la semaine pour frapper les esprits, tandis que les assiettes proposées sont différenciées pour limiter le gaspillage. Pour le matériel administratif, les photocopieurs sont équipés de cartouche de cire colorée à la place de l'encre, réduisant ainsi les déchets et l'encombrement du stockage. La restauration privilégie les produits locaux (le pain vient d'une boulangerie d'Harfleur). Mr Jouan, le chef, est exceptionnellement investi dans sa mission d'éducation du goût et poursuit une démarche qualitative qui a d'ailleurs été couronnée par l'obtention de prix en solo ou en équipe aux concours IRQUA.

Un collège solidaire

Le club « Picassolidarité », sous l'égide de Mme Lahaye, illustre parfaitement cet engagement social du collège. Il œuvre en faveur de nombreux événements tels que le Marché de Noël organisé par la Municipalité et où il est présent chaque année, la Course contre la faim tous les ans en mai pour récolter des fonds redistribués à des associations caritatives. A cela, s'ajoute le travail des eco-délégués pour l'élevage de ruches, dirigé par M. Boutin et M. Liberge.



Les piliers du Collège

Parmi les « institutions » qui rythment la vie scolaire du collège, il faut citer le cross qui a invariablement lieu le jour précédent le début des vacances de la Toussaint, cette année le 20 octobre. Mais aussi, la représentation en fin d'année à la Forge d'une création originale signée Mme Barret, à la tête du club théâtre, qui travaille tout au long de l'année avec Mme Lalouette, à la direction de la chorale. Des EROA (Espaces de Rencontre avec l'Oeuvre d'Art) exposent des œuvres d'artistes locaux, lesquels viennent animer ensuite des rencontres et des ateliers avec les collégiens.

Une équipe pédagogique formée

Hélène Grandserre rappelle enfin que le collège Picasso est le seul de l'agglomération à proposer le dispositif d'accueil des EIP (Enfants Intellectuellement Précoces) depuis 2013, à la demande du rectorat afin de prendre en compte cette particularité des enfants à haut potentiel. L'ensemble de l'équipe enseignante suit d'ailleurs des formations annuelles pour appréhender la spécificité de la précocité et des réunions avec les parents ont lieu un ou deux samedis par trimestre.

Les élèves s'investissent dans la vie locale

Véritables acteurs à part entière de la vie harfleuraise, les élèves germanistes des classes bilangues de 4^{ème} et 3^{ème} ont été sollicités par la Municipalité, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du jumelage entre Harfleur et Lindow, afin de participer aux célébrations, auxquelles ils ont répondu par la représentation de saynètes, vendredi 22 septembre à la Forge, en présence notamment des élèves des écoles Dolto et des Caraques.

Par ailleurs, un partenariat fort s'est institué avec la municipalité d'Harfleur : un élu accueille les délégués des élèves des classes de 6^{ème} encadrés par Mme Sabatié, CPE, afin d'être sensibilisés à l'exercice de la démocratie.

Dossier



Emploi :

l'enjeu crucial

La problématique de l'emploi gangrène notre société depuis des années, à tel point que l'on peine à dater son irruption, sans doute, à l'échelle nationale à partir du second choc pétrolier de 1981. S'il n'est pas dans les attributions d'une Municipalité d'intervenir directement dans la gestion de l'emploi de ses administrés, elle peut, en revanche, favoriser les meilleures conditions de recherche et d'accompagnement des demandeurs d'emploi sur son territoire. A Harfleur, les initiatives ne manquent pas, les structures dédiées non plus. Le partage d'informations, l'échange d'expériences et les concertations font partie depuis longtemps de la culture harfleuraise de lutte contre le chômage. Reste qu'une ville peut difficilement apporter la réponse à un enjeu qui dépasse son seul périmètre. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de jouer collectif, d'encourager le travail en réseau des multiples structures en présence et d'associer la Codah à des initiatives qui engagent tout le bassin d'emploi havrais. C'est tout le sens de l'action de la Ville et de l'équipe municipale.



Entretien

« Toute action, petite ou grande, qui met en relation des demandeurs d'emploi et un employeur est une réussite »

Si la Municipalité ne peut résoudre seule la problématique de l'emploi qui dépasse bien souvent son seul territoire, Christine Morel, Maire d'Harfleur, a souhaité favoriser justement les initiatives à l'échelle de la Codah comme les partenariats avec de multiples structures.

Dans quelle mesure la Municipalité peut-elle contribuer à favoriser le retour à l'emploi de ses administrés ?

Christine Morel : Le retour à l'emploi de ses administrés n'est pas une compétence dévolue aux mairies. En revanche, depuis de nombreuses années, la problématique du chômage a été combattue à Harfleur tout d'abord en soutenant de façon active la Mission Locale qui accompagne les jeunes demandeurs d'emploi, mais aussi en travaillant en étroite collaboration avec FODENO et son Pôle d'Insertion, présent depuis de nombreuses années sur notre territoire.

La Municipalité peut-elle agir sur une problématique qui dépasse souvent son seul territoire ?

C M : En effet, nous parlons de plus en plus de « bassin d'emploi » pour toutes sortes de déploiement. Par exemple, en tant qu'élus Codah, nous allons favoriser la mobilité en mettant en place des transports en commun, en développant des aires de covoiturage ou en accompagnant des projets comme Drakcar qui est une plate-forme permettant d'organiser du covoiturage vers la zone industrielle. En ce qui concerne l'emploi, nous nous efforçons d'attirer plus d'entreprises, plus de commerces afin de favoriser l'emploi de proximité. Comme vous avez pu le voir dernièrement, de nouvelles

enseignes sont arrivées sur Harfleur que ce soit au Rimbaud, à la ZAC des Courtines ou au Cantipou. Enfin, nous sommes aussi à l'initiative d'un Forum pour l'emploi qui a lieu en février ou mars depuis maintenant 2 ans, ouvert aux demandeurs d'emplois de l'agglomération. Ce sont sur ces aspects, entre autres, qu'une municipalité peut intervenir.



Quels leviers privilégiez-vous pour être plus efficace ?

C M : Privilégier un seul levier me semblerait une erreur. Le chômage n'est pas que conjoncturel comme on veut parfois nous le faire croire. Si cela était, il n'y aurait pas grand chose à faire. Le monde a changé et je crois profondément que toute action,

petite comme grande, qui met en relation des chercheurs d'emploi et des employeurs est une réussite.

La municipalité a toujours souhaité être un lieu d'accueil, formateur pour des personnes jeunes ou moins jeunes, en formation, en reconversion ou en recherche d'un premier emploi. Les services municipaux accueillent régulièrement des stagiaires afin de découvrir la réalité d'un métier. Les emplois aidés, tant décriés par le gouvernement, avaient cette faculté. Même si l'emploi ne se faisait pas forcément chez l'employeur du contrat aidé, c'était mettre le pied à l'étrier pour certains salariés et cela leur permettait de vérifier concrètement si le métier pour lequel ils s'étaient formés était celui qui leur convenait.

Avec quelles structures la Municipalité a-t-elle noué des partenariats ?

C M : Bien entendu, la première d'entre elles est Pôle Emploi. Puis, comme cités précédemment, la Mission Locale, Fodeno, des centres de formations comme le GRETA ou Elevaction, des agences d'intérim comme CRIT, des entreprises d'insertion comme Atouts Faire, mais aussi avec d'autres partenaires comme Positive Planet, Nos Quartiers ont des Talents, le PAEJ, l'armée du Salut, le Centre Pénitentiaire ou encore le CRIJ Normandie et j'ai bien peur d'en oublier beaucoup qui, je l'espère, ne m'en voudront pas !



Les partenaires



Emploi : à quelles structures s'adresser à Harfleur ?

Toutes ces structures dédiées (liste non exhaustive) à l'emploi travaillent en interaction constante non seulement pour mieux quadriller le territoire et offrir de multiples portes d'entrée aux demandeurs d'emploi, mais aussi pour adapter sans cesse leurs outils aux profils des candidats, partager l'information et accompagner ainsi leur public le plus efficacement possible.

Pôle Emploi ①

Pôle Emploi Harfleur travaille étroitement avec l'ensemble des partenaires, notamment le Pôle Insertion, la Mission Locale et le Service Jeunesse de la Mairie avec lesquels le partage d'informations, des opérations de recrutement et des forums d'accès à l'emploi sont élaborés. Parmi les outils à disposition des demandeurs d'emploi www.emploi-store.fr, une plate-forme numérique lancée en 2015 propose, sur le modèle de l'Apple Store, 240 services digitaux et 140 partenaires dont des entreprises ainsi que des acteurs privés et publics de l'emploi et de la formation. « Nous déployons des services à la carte, en fonction de l'autonomie et de la distance à l'emploi. Cette personnalisation des conseils et des services de Pôle Emploi est une orientation particulièrement soutenue depuis ces 3 dernières années, accompagnant une transformation interne et une personnalisation des collaborateurs », explique Samir Ghalem, directeur Pôle Emploi Harfleur.

Témoignage

Elise Boudehen

« Je n'avais pas travaillé depuis un petit moment et j'ai été reçue par Mme Lefebvre, conseillère Pôle Emploi Harfleur. J'ai bénéficié d'un accompagnement très adapté à ma situation personnelle offrant peu de disponibilité, vivant seule avec 2 enfants à charge. Nous avons retravaillé mon CV, ma présentation et, à partir de mon cas particulier, ma conseillère a exploré de nombreuses pistes avant de trouver cet emploi actuel qui me correspond parfaitement en terme d'horaires. Aujourd'hui, je suis assistante de formation dans le centre de formation en transport et logistique AFTRAL de Montivilliers qui est partenaire de Pôle Emploi »



Fodeno ②

Le Pôle d'Insertion professionnelle Fodeno d'Harfleur, destiné à un public jeune et adulte (à la recherche de contrat de travail temporaire, contrat d'apprentissage ou professionnalisation, CDD ou de CDI), dispense un accompagnement aussi bien pour la rédaction du C.V., le soutien à la recherche d'emploi, un atelier de réflexion sur l'image du demandeur d'emploi, le test de ses connaissances générales et enfin, la construction d'un projet professionnel pour éventuellement envisager une formation.



Témoignage

Déborah Lavenu

« Aide médico psychologique pendant 20 ans, j'ai été licenciée pour raison de santé en janvier 2016, sans possibilité de reclassement. Pôle Emploi, 3 mois plus tard, m'oriente alors vers une formation informatique chez Fodeno le Havre, mais habitant Harfleur, j'ai souhaité pousser la porte du Pôle Insertion à Beaulieu fin mai 2016. Complètement perdue, je passe beaucoup de tests avec Sophie Heluin pour finalement m'aiguiller sur le domaine social. Après de nombreuses recherches, je suis actuellement une formation de 2^{ème} année de TISF (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale) qui s'achèvera en mai 2018 avec de réelles perspectives d'embauche. Le Pôle Insertion m'a vraiment redonné confiance en moi à un moment où j'en avais besoin »





3



4

La Mission Locale ③

Cette association, créée il y a 35 ans, accompagne spécifiquement les jeunes de 16 à 25 ans, sans autre restriction que celle de ne pas être scolarisés, ni étudiants. Son efficacité tient à ce qu'elle dispense un accompagnement global, prenant en compte tous les aspects susceptibles de constituer des freins dans l'insertion professionnelle de jeunes : le logement, la santé, la mobilité, la formation professionnelle. « Parmi nos outils, le dispositif Garantie Jeunes, en place à Harfleur depuis mai 2017, a pour objectif d'emmener progressivement les jeunes vers l'autonomie et un accès à l'emploi par un accompagnement collectif et individuel sur 12 mois, ponctué de plusieurs stages en entreprise, précise Laurence Eude, conseillère à la Mission Locale. Accessible sur dossier, la Garantie Jeunes permet également de percevoir une allocation, mais le jeune doit absolument être volontaire et motivé. C'est la raison pour laquelle il signe un engagement écrit pour être pleinement responsabilisé dans sa démarche ».



Témoignage

Dylan Cardine, 23 ans

« Titulaire d'un BTS Systèmes électroniques obtenu en 2014, j'ai fait partie de la 1^{ère} promo du dispositif Garantie Jeunes de la Mission Locale d'Harfleur en mai dernier. J'étais perdu, mon projet de conducteur de train n'ayant pu aboutir pour raisons de santé, je souhaitais reconstruire un nouveau projet professionnel et devenir autonome rapidement. Après un passage au Pôle Emploi puis un service civique de 9 mois (mars à fin novembre 2016) au sein de l'association du Grain à Démoudre, c'est le CCAS qui m'a dirigé vers la Mission Locale. Après un 1^{er} stage à la Mission Locale de 2 semaines à Fécamp en septembre dernier, j'ai trouvé ma voie et je souhaite poursuivre dans la voie du conseil en insertion professionnelle et découvrir d'autres chantiers d'insertion tels que Le Grenier ou Aquacaux. La Mission locale m'a permis d'identifier mon projet et la Garantie Jeunes est extrêmement utile pour aider les jeunes à retrouver un cadre de vie ».

Leader Interim ④

L'agence Leader Interim, implantée depuis 4 ans à Harfleur, est une agence généraliste qui s'intéresse à tous les secteurs d'activité du bassin havrais (domaine logistique, industrie chimique et pétrochimique, secteur tertiaire, restauration collective, BTP-TP et centres d'appels téléphoniques). « Nous pratiquons le placement, c'est-à-dire que nous travaillons comme un cabinet RH sur des profils CDD-CDI, sur des postes d'employés à cadres, souligne Valérie Hénaux, responsable de l'agence. Nous gérons les dossiers de plus de 2000 inscrits, tous profils confondus - y compris des retraités - depuis le brevet des collèges jusqu'au profil ingénieur et Master II » En partenariat avec plusieurs organismes de formation, l'objectif de l'agence consiste à faire monter les candidats en compétence, ou bien à les



réorienter professionnellement. « Nous sommes donc accompagnants et notre travail vise à déceler les compétences. Il en manque pour certains, et nous les mettons en relation avec les organismes de formation de Pôle Emploi ou de la Mission Locale pour organiser des formations en adéquation avec les demandes de nos clients et la pénurie sur certains profils » Quelle différence avec Pôle Emploi ? « Nous sommes structurés pour répondre de manière urgente à la demande de nos clients et nous avons une connaissance du bassin d'emploi très pointue. Mon objectif est de démarcher des entreprises, pas seulement commercialement, je vais réellement à la découverte d'une société en rencontrant toutes les strates de l'entreprise, ce qui me permet de mettre davantage en adéquation les demandes avec nos profils ».

Accompagner..



Le rôle de la Municipalité

La Municipalité ne peut pas directement intervenir dans le retour à l'emploi de ses administrés mais elle peut en favoriser les conditions, notamment en contribuant à organiser les initiatives de rencontre et de mise en relation de différentes structures ou associations qui travaillent sur son territoire.

Depuis 2 ans, le service Jeunesse de la Mairie d'Harfleur, animé par Amadou Sall organise un forum d'accès à l'emploi qui a accueilli 30 jeunes lors de la 1^{ère} édition en 2016, puis environ une centaine en février 2017. « Il s'agit, avec cet événement, d'accompagner les jeunes et de leur donner les outils pour accéder à l'emploi, déclare Amadou Sall. Il nous semble indispensable de traiter tous les freins à l'emploi et donc de prendre en compte les jeunes dans leur globalité. C'est la raison pour laquelle nous invitons Pôle Emploi, des agences d'Intérim implantés à Harfleur, la Mission Locale, le Pôle Insertion Fodeno, des organismes de formation tels que le Greta, Elevaction, le Centre pénitentiaire du Havre ainsi que des structures comme « Atouts faire », soit environ 19 partenaires cette année, contre 13 l'année dernière. Chaque structure bénéficiait d'un stand dédié lors de la 1^{ère} édition, mais nous avons opté pour la formule de la table ronde cette année. Mais il reste très difficile de mobiliser les entreprises. Reste que ce genre d'initiative a pour but de mettre les jeunes « dans le circuit » et de leur faire connaître tout l'éventail des associations et partenaires disponibles »

Mission Locale, atelier animé par Laurence Eude



Témoignage

Cédric Bille, 22 ans

Accompagné par le service Jeunesse et la Mission locale.

« Lorsque j'avais 16 ans, mon cousin était déjà accompagné par le Pôle Jeunesse et c'est lui qui m'a recommandé de m'y rendre pour être aidé à mon tour. J'avais fini mon apprentissage et je voulais trouver du travail. Le Pôle Jeunesse m'a beaucoup soutenu. Amadou m'a appris à faire un C.V, à rédiger des lettres de motivation, et également à remplir certaines démarches administratives. Je passais et il était toujours très disponible. Dès qu'on avait besoin de lui, il était là. C'est encore lui qui m'a conseillé de me rendre à la Mission Locale. Laurence Eude m'a fait faire pas mal de formations et j'ai d'ailleurs suivi la « Garantie Jeune » l'année dernière à Montgaillard. Dans le cadre de ce dispositif, j'ai effectué plusieurs stages à la mairie d'Harfleur, dans les services techniques en espaces verts et en voirie. Fin mai dernier, le chef des services techniques m'a rappelé pour savoir si je souhaitais poursuivre cet été, ce que j'ai accepté. Un contrat de 3 semaines à l'essai a été prolongé 2 mois en juillet-août, puis encore 2 mois jusqu'en décembre 2017. J'aimerais bien continuer de travailler avec eux. A vrai dire, je n'avais pas de difficultés à entrer dans le monde du travail, parce que j'avais déjà plusieurs expériences, mais la Mission Locale m'a donné les outils pour pouvoir retrouver du travail »



Vers l'emploi

Journée d'Accès à l'Emploi 2017

Les ESAT

Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) sont des établissements médico-sociaux qui ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés. Les ESAT accueillent des personnes dont les capacités de travail ne permettent pas de travailler dans une entreprise ordinaire ou adaptée ou d'exercer une activité professionnelle indépendante. Les personnes orientées vers un ESAT sont des personnes handicapées dont la capacité de travail est inférieure à un tiers de la capacité d'une personne valide. Le travail proposé en ESAT est adapté selon les handicaps des personnes, souvent en espaces verts, ménages, blanchisseries ou conditionnement pour la distribution. Le travailleur handicapé intégré à un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) n'a pas le statut d'employé salarié. Toutefois, il est assuré social pour les risques autres que le chômage et cotise à ce titre sur ses rémunérations. Certaines règles du droit du travail, concernant la santé, l'hygiène et la sécurité s'appliquent aux ESAT. Par ailleurs, l'orientation dans un ESAT vaut reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

**E.S.A.T. Harfleur Ligue Havraise
pour l'aide aux personnes handicapées**
Chemin des Vallées
76700 Harfleur
Tél : 02 35 47 78 58



Atouts Faire

Atouts Faire est une association intermédiaire qui propose, depuis 20 ans sur le secteur de l'agglomération havraise (CODAH) et de la Pointe de Caux-Estuaire du personnel qualifié pour des travaux en tout genre. Elle propose notamment aux demandeurs d'emplois de les embaucher pour les mettre à disposition auprès de particuliers, d'entreprises, de commerçants ou d'artisans ou encore de collectivités et d'associations afin de réaliser des travaux de ménage, gros nettoyage, jardinage, bricolage, manutention et du service de restauration.

**Association Intermédiaire
Atouts Faire**
7 Rue du 8 Mai 1945
76700 Harfleur
Tél : 02 35 51 70 88



Harfleur compte quatre agences d'interim
Manpower, place d'Armes - Start People, rue Carnot
CRIT Interim, rue de la République - Leader Interim, rue de la République



« Mon guichet » : un nouveau service aux habitants

L'inscription ainsi que le paiement des activités de loisirs et scolaires municipales deviennent accessibles en ligne. Un nouveau service qui facilitera les démarches des Harfleurais qui ne peuvent venir en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

« Mon guichet » est un nouveau service permettant aux Harfleurais souhaitant bénéficier d'activités municipales de s'y inscrire et de les payer par internet.

Depuis début octobre, il est possible de s'inscrire par internet à l'accueil périscolaire, aux activités à destination des familles et des retraités par l'intermédiaire de ce service. En revanche, le calcul du quotient familial doit toujours être effectué dans les services d'accueil au public. Lors de cette démarche, il est demandé aux administrés de confier une adresse mail afin de donner accès à ce portail. Il sera possible alors de s'inscrire aux sessions suivantes des activités choisies, mais aussi de régler les factures liées à ces activités.

<http://monguichet.harfleur.fr>

Parmi les fonctionnalités de ce service, vous pourrez procéder à la modification du calendrier des activités périscolaires pour le mois suivant. Par exemple, s'inscrire en novembre pour le mois de décembre. L'inscription en ligne aux activités sera conditionnée au paiement via une plate-forme sécurisée de l'État, « TIPI ». Si un usager ne peut pas payer en ligne, il ne pourra pas s'inscrire par l'intermédiaire du site internet.

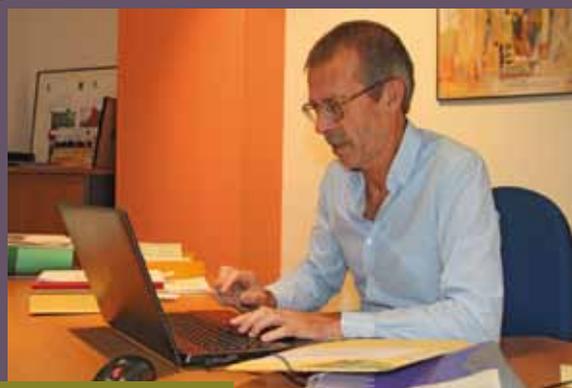
monguichet.harfleur.fr et les services municipaux sont à votre service pour vos démarches d'inscription aux activités organisées par la ville.



Dominique Bellenger

4^{ème} adjoint au Maire, en charge du personnel municipal, de la vie sportive et des relations avec les habitants.

« La Municipalité a souhaité se mettre à la page et, conformément à notre obligation de service public, « Mon guichet » offre de nouvelles possibilités, permettant aux Harfleurais de régler en ligne les activités municipales auxquelles ils souhaitent s'inscrire. Un paiement plus sécurisé, plus de confort pour tous... Nous suivons le sens de la simplification administrative et de la modernité, mais sans obligation, les services en ligne viennent en complément des guichets municipaux ».



Un site internet nouveau look

Le service communication travaille actuellement sur la mise en ligne d'un nouveau site internet pour la ville d'Harfleur. Plus pratique, plus lisible mieux documenté, ce nouveau site devrait voir le jour dans les premières semaines de 2018. En avant-première, nous vous dévoilons quelques nouveautés.

Le site a une identité visuelle claire et personnalisée, des rubriques ordonnées et une logique simplifiée. Plusieurs menus sont proposés tels Harfleur citoyenne, Harfleur pratique, Harfleur loisirs ou Harfleur découverte sans oublier l'agenda et l'actualité du moment. Chaque rubrique possèdera des sous-menus (éducation, jeunesse, culture, patrimoine, sport, associations, urbanisme, travaux, économie, solidarité...etc) pour rentrer plus en détail dans ce que recherche l'internaute. On pourra par exemple trouver la liste des associations de la ville avec les coordonnées de chacune d'elles, mieux faire connaissance avec l'équipe municipale, consulter les derniers comptes rendus des conseils municipaux, la recherche étant facilitée par «mots-clés».

- > La navigation sera donc plus fluide et intuitive, également adaptable au format smartphone et tablette.
- > L'information et l'actualité sont spontanément visibles.
- > Le nouveau site intégrera, bien sûr, les liens vers toutes les démarches et paiements en ligne.

Mais pour découvrir l'ensemble de ces nouveautés, il faut être encore un peu patient !



Les pôles d'accueil à votre service au quotidien

Le Pôle Accueil Population et le Pôle Administratif de Beaulieu vous accueillent tout au long de la semaine pour vos démarches administratives d'État civil ou vos inscriptions ou paiement des activités municipales.

Pôle Accueil Population ①

55 rue de la République
Tél. 02 35 13 30 20
les lundis et vendredis : de 9h à 12h30
et de 13h45 à 17h
les mardis et jeudis : de 9h à 17h sans interruption
le mercredi : de 13h45 à 17h

Pôle administratif de Beaulieu ②

Place Jean Mermoz
Tél. 02 35 51 10 51
les lundis et mercredis : de 13h45 à 17h
les mardis, jeudis et vendredis : de 9h à 12h30
et de 13h45 à 17h
le samedi : de 10h à 12h





La féerie de Noël vous attend !

Dés le 2 décembre, retrouvez une véritable ambiance de Noël avec l'arrivée du Père Noël qui sera dans la Cité des 104 pour quelques jours. Les chalets en bois des artisans et les stands des associations solidaires vous accueilleront sur la marché place V Hugo et îlot des Capucins. Chaussez vos patins et venez goûter aux plaisirs de la glisse sur la patinoire installée place Victor Hugo.

Vendredi 1^{er} décembre

Patinoire

15h30-19h

Place Victor Hugo (gratuit)

Arrivée du père Noël et de ses lutins

17h30 devant la mairie

Animations et spectacles

Samedi 2 décembre

Duo Tino Roski

Duo de Noël décalé
avec des chants de Noël revisités !!!

Dans les rues du centre ville

Chaîne chantante à l'Église St Martin

Chorales

Entrée libre - Tout public

Dimanche 3 décembre

La Fanfare de Noël

Musique de Noël et costumes étincelants ! Un spectacle festif et féérique !!!

Dans les rues du centre ville

Lutinerie de Noël

Nos lutins ont plus d'un tour dans leur hotte !!!
Sculptures sur ballons et maquillages de Noël

La parade enchantée

Un traîneau tout en ballons
tiré par de drôles de rennes

Concert de Gospel à l'Église St Martin Max Zita & the gospel voices quartett

Grand concert de Noël dans le cadre exceptionnel de l'église St Martin

Église St Martin à 17h

Gratuit sur réservation [02 35 13 30 09]

Samedi 2 décembre [14h-19h]

et Dimanche 3 décembre [10h-18h]

Marché de Noël

Plus de quarante artisans seront présents tout le week-end :

Gastronomie de Noël

Idées de cadeaux originaux

Jouets et décorations de Noël

Les visiteurs pourront également se faire plaisir pendant le marché en dégustant marrons chauds, crêpes ou galettes, cupcakes mais aussi barbe à papa... Le tout agrémenté d'un vin ou chocolat chaud !

17 associations caritatives seront également présentes, proposant de l'artisanat du monde entier, des présentations de Noël, crêpes, gâteaux... pour un Noël solidaire.

Ferme aux animaux de Stéphane Roger
Maquillage pour enfants

Patinoire

Samedi 14h-19h

Dimanche 10h-13h / 14h-18h

Place Victor Hugo (gratuit)

Le Père Noël et ses lutins

Samedi 15h-18h

Dimanche 10h-11h30 / 14h-17h

Bibliothèque E. Triolet (photos autorisées)

Le Père Noël en ballade sur le marché de Noël

Samedi 14h-15h00 / 18h-19h

Dimanche 11h30-12h30

A partir de 17h, le Père Noël et ses lutins diront au revoir aux enfants

Ateliers de Noël

« Marque page de Noël »
et « Lettre & dessin au Père Noël »

Samedi 15h-18h

Dimanche 10h-11h30 / 14h-17h

Bibliothèque E. Triolet

Informations

Bibliothèque : En raison du marché de Noël, seule la section adultes ne sera ouverte que le samedi matin de 9h30 à midi.

Musée du Prieuré : Entrée libre et gratuite samedi 2 et dimanche 3 décembre de 15h à 18h

Kick Boxing – Open de Normandie

Le club harfleuraux Harfleur Boxe, Pieds, Poings a été sélectionné cette année par la fédération normande pour organiser au Stade Maurice Thorez l'Open de Normandie de kick-boxing qui se déroulera les samedi 18 et dimanche 19 novembre. Ce sport de combat pieds – poings, né au Japon après les jeux Olympiques de Tokyo en 1964, impose aux compétiteurs, respect de l'adversaire, assiduité et rigueur en permettant de maîtriser et canaliser la peur ou l'agressivité.

Complexe sportif Maurice Thorez
Samedi 18 novembre à partir de 14h
Dimanche 19 novembre de 8 h à 20h



► Un spectacle pour parents et enfants



La compagnie Tourneboulé est une compagnie jeune qui n'a pas son pareil pour toucher tous les publics. Ses spectacles mêlent théâtre d'objets, jeu d'acteurs et marionnettes aussi bien pour les petits que pour les grands. Pour sa participation au Ad Hoc festival, la compagnie prendra possession de La Forge pour quatre représentations (deux tout public, deux scolaires) de leur spectacle « Les Enfants, c'est moi ».

Avec cette nouvelle création, La compagnie Tourneboulé s'attaque aux relations enfant-adulte. Pour cela, elle fait appel au clown Amélie Roman pour incarner une jeune maman avec son enfant tout neuf.

À ses côtés, le musicien Tim Fromont Placenti lui donne la réplique entre mix de sons enfantins et vibrations technos. Ensemble, ils tentent de comprendre comment s'exerce le pouvoir de l'adulte sur l'enfant et inversement.

Dans le cadre des séances scolaires (18 et 19 décembre), la comédienne Amélie Roman fera un passage dans les classes des écoles d'Harfleur afin d'aborder les grands thèmes du spectacle avec les enfants.

Festival Ad Hoc – Le Volcan – La Forge
Spectacle « Les Enfants, c'est moi »
Deux représentations tout public (dès 8 ans)
Dimanche 17 décembre / 11h et 15h / La Forge
(séance de 15h suivie d'un goûter philosophique)

Tarif unique : 5 € - à réserver directement auprès du Volcan (www.levolcan.com)

Des achats solidaires avec Artisans du Monde

Samedi 25 et dimanche 26 novembre, dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, le Creuset de la Forge va se métamorphoser en véritable hotte du Père Noël avec l'expo-vente annuelle organisée par Artisans du Monde. Vêtements, bijoux, poteries, vaisselle, instruments de musique, livres, jouets, crèches et produits alimentaires, tous issus du commerce équitable, pourront prendre place dignement sous votre sapin de Noël et vous pourrez être fier(e)s d'avoir ainsi contribué au plaisir de vos proches tout en aidant de petits producteurs et artisans qui se battent chaque jour à des milliers de kilomètres de la France pour bâtir un autre monde économique et social, sans exploitation, dans le respect de l'environnement et les valeurs de solidarité.

La vingtaine de bénévoles, animée par Pierre Sayet, président de l'association harfleuraise, sera mobilisée tout le week-end, et pourra répondre à l'ensemble de vos questions sur l'origine des produits, les actions éducatives et sociales mises en place par

les coopératives de producteurs, sur la nécessité de modifier ses pratiques d'achat afin de contourner les profits réalisés par les intermédiaires commerciaux sur le dos des petits producteurs.

Se faire plaisir tout en participant à un mouvement solidaire, humain et environnemental, c'est tout le sens de venir à cette grande vente exposition.

L'expo-vente d'Artisans du monde bénéficie du soutien logistique de la Ville d'Harfleur.

Expo-vente de Noël
Artisans du Monde
Le Creuset la Forge
Samedi 25 – dimanche
26 novembre
10h - 13h et 14h - 19h
Entrée libre



Nuit des arts martiaux

L'association Harfleur Boxe, Pieds Poings, présidée par Bruno Maniguet, renoue, samedi 25 novembre, avec un grand événement sportif de l'agglomération en organisant au complexe sportif Maurice Thorez, la 5^{ème} Nuit des Arts martiaux et Sports de combat.

Cette édition sera parrainée par Jérôme Lebanneur, célèbre kick-boxeur professionnel havrais de niveau mondial, qui a notamment participé au championnat du K-1.

La soirée promet de belles démonstrations sportives dans près d'une quinzaine de styles de combat : des plus connus comme le karaté, le kendo ou la boxe américaine ou thaïlandaise, à ceux à découvrir comme la lutte mongole ou russe ou le kyokushinkai, karaté japonais, dont la traduction signifie « école de la vérité ultime ».

L'entrée de la soirée est fixée à 8 € en gradin et 12 € en place VIP. Restauration et buvette sur place.

Cette manifestation est organisée avec le soutien technique de la Ville d'Harfleur et l'aide financière de la Codah et de partenaires privés (Enseignes Clin d'œil, Taverne des deux Augustins, Société Herport)

HARFLEUR BOXE PIEDS POINGS
Bruno Maniguet Présente

LA 5^{ème} NUIT

DES ARTS MARTIAUX
ET SPORTS DE COMBAT
D'HARFLEUR

Parrainé par
Jérôme Lebanneur

Plus de 15 styles représentés

- Karaté
- Kendo
- Aïkido
- Kung fu
- Judo
- MMA
- Ju-jitsu brésilien
- Kick boxing
- Boxe thaïlandaise
- Boxe américaine
- Lutte mongole
- Taekwondo
- Kyokushinkai
- Lutte russe

25 NOVEMBRE 2017 à 20 H

Nuits des Arts Martiaux
Samedi 25 novembre à partir de 20h
Complexe sportif Maurice Thorez
Entrées 8 € ou 12 €

Fête de la Scie 2018

Parlons fantaisie !

Le 2^{ème} collectif de bénévoles qui s'est déroulé le 17 octobre dernier a principalement porté sur les ateliers créés au sein de cette instance citoyenne. Convivial et motivé, ce groupe de passionnés de la fête s'est réuni autour d'initiatives propres à donner un souffle populaire à l'événement tant attendu (création de masques, d'une chasse au trésor...). D'autres réunions sont prévues... tous les habitants sont invités à y participer !

Le prochain collectif aura lieu :
Mardi 28 novembre à 18 heures, salle du parc
Renseignements sur le mail fdls@harfleur.fr



Fête de la Scie 2018

boulanger

MULTIMÉDIA

IMAGE ET SON

NOUVEL ESPACE CUISINE ÉQUIPÉE

PETIT MÉNAGER

GROS MÉNAGER

MAGASIN BOULANGER LE HAVRE

MONTIVILLIERS
SPECIAL LA LÉZARDE
Du lundi au samedi : 10h - 19h30

boulanger.com

Vivons la Happy-Technologie !

Conseil Municipal

Conseil municipal du 25 septembre

Afin d'informer les citoyens harfleurais des décisions prises par la municipalité, vous trouverez ci dessous le résumé des principales délibérations, sur les 28 votées lors du conseil municipal du lundi 25 septembre. Sur 29 élus, 18 étaient présents, 4 élus s'étaient excusés et avaient donné procuration, 7 étaient absents (Groupe Harfleur bleu marine : 4 sur 4 élus , Groupe communiste et républicain : 2 sur 21 élus, Groupe socialiste : 1 sur 4 élus)

Aire de Mise en Valeur du Patrimoine

En parallèle et complément de l'adoption récente du Plan Local d'Urbanisme de la ville, le conseil municipal a adopté à l'unanimité les nouvelles règles de l'Aire de mise en Valeur du Patrimoine (A.V.A.P.).

L'A.V.A.P. d'Harfleur succède à l'ancienne ZPPAUP, dont elle reprend l'essentiel des dispositions.

A l'approche patrimoniale et urbaine précédemment retenue, l'A.V.A.P. intègre les objectifs du développement durable. Elle propose ainsi une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, notamment ceux relatifs à l'énergie. L'objectif affiché est donc de continuer à protéger le patrimoine remarquable de la ville tout en permettant aux propriétaires de le rénover et de moderniser leur bien. Le nouveau règlement est disponible au service urbanisme des services techniques rue Arthur Fleury.

Finances

Travaux à la cuisine centrale

Le conseil a autorisé une demande de subvention auprès de la Codah dans le cadre du fond de concours investissement pour la réalisation de travaux de rénovation et de réaménagement des locaux de la cuisine centrale situés dans le groupe scolaire André Gide de Beaulieu, représentant une dépense totale de 50 239 € TTC. L'aide attendue de la Codah s'élève à 50% de la dépense hors taxe soit 20 933 €, la ville pouvant récupérer la T.V.A. l'année suivant la réalisation des travaux.

Marché d'électricité

Les élus ont approuvé la reconduction du marché groupé pour la fourniture d'électricité, passé avec la Codah et la plupart des communes de l'agglomération. Ce groupement de commande permet à la ville de bénéficier de tarifs plus avantageux de l'ordre de 15 % sur le coût global payé annuellement par la ville.

Personnel municipal, vers moins de précarité

Dans le cadre d'un plan pluriannuel de résorption de l'emploi précaire défini par le gouvernement en 2012, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité,

une nouvelle phase de ce plan pluriannuel pour 4 agents territoriaux, embauchés actuellement au titre de vacataires et qui vont ainsi pouvoir accéder entre novembre 2017 et mars 2018 à un emploi de fonctionnaire titulaire. Au total depuis 2013, première année de mise en œuvre des textes nationaux sur Harfleur, 7 agents seront ainsi passés d'un statut contractuel à un statut titulaire. Christine Morel et Dominique Bellenger, adjoint au personnel, ont affiché la volonté de la Municipalité de limiter au plus bas le recours à des contrats temporaires (hors remplacements ponctuels) mais ils ont également souligné que les coupes sombres financières imposées depuis 2015 par les différents gouvernements ne permettaient plus aux communes de mener les politiques souhaitées notamment dans le domaine de l'emploi et de l'organisation des services.

Conseil Communautaire Codah

Jeudi 5 octobre le conseil communautaire de la Codah s'est réuni dans sa nouvelle salle de délibération au Carré des Docks. Le conseil a procédé à l'installation de nouveaux conseillers communautaires dont 2 nouveaux pour Harfleur : Michèle Lebesne et Noël Héricier conseillers municipaux délégués. Ils rejoignent ainsi les conseillers communautaires déjà désignés : Christine Morel, Jean-Gabriel Brault et Michel Toulouzan.

Prochains conseils municipaux :

Lundi 6 novembre

Lundi 11 décembre

18h - Salle du parc

Les séances sont publiques

Prochain conseil de la Codah

Jeudi 16 novembre 18h

Carré des Docks Le Havre

La séance est publique

Programme des animations retraités

Mercredi 8 Novembre :

Repas anniversaire : la Sainte Catherine
12h00 à la résidence sur inscription

Jeudi 16 Novembre :

Repas animé et spectacle
au casino Barrière de Deauville
Sur inscription auprès du Pôle accueil ou Pôle de Beaulieu

Vendredi 24 Novembre :

Soirée cartes (tournois tarot, manille...)
20h00 à la résidence des 104

Mardi 28 Novembre :

Dictée
14h30 à la résidence des 104

NB : Sortie à venir

Vendredi 22 Décembre :

Après-midi musical avec Segan
Venez danser, chanter et faire la fête
dans une ambiance conviviale et interactive
(rock, tango, paso, disco, twist et gospel...)
La Forge - Droit d'entrée : 5€
Billetterie sur place

*Un calendrier mensuel des animations retraités est disponible à l'accueil de la résidence.
Pour plus de renseignements, contacter le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.*

Essai des sirènes d'alerte

Communiqué de la Préfecture de Seine-Maritime :

Le premier mercredi du mois de novembre tombant le 1^{er} novembre, jour férié, les essais mensuels des sirènes d'alerte à la population auront lieu exceptionnellement le mercredi 8 novembre à 12h.

Vide grenier littéraire et solidaire

Samedi 18 novembre 2017 de 13h à 19h et dimanche 19 novembre de 9h30 à 18h, à la Forge, l'association «Dispensaire pour Koundel» propose un vide grenier avec la particularité pour le public de repartir avec un livre de son choix offert par l'association en contrepartie du droit d'entrée de 1 €.

Cette manifestation originale vise à récolter des fonds pour l'association et ses actions en direction de Koundel en Mauritanie. Il s'agit en l'occurrence de faire parvenir au dispensaire du village mauritanien, matériel médical et médicaments pour renforcer l'action principale de l'association. Celle-ci vise à prodiguer des soins infirmiers gratuits à la population de Koundel au sein du dispensaire.

Réinventif
Le 3^{ème} rendez-vous
du Réemploi
et du Recyclage
**24-26
NOV. 2017**
**< FORT DE TOURNEVILLE
LE HAVRE**

+ DE 50 EXPOSANTS
ENCORE + D'ATELIERS
ET TOUJOURS,
VENTE D'OBJETS
OCCASION/VINTAGE
EXPOSITIONS D'ARTISTES

ENTRÉE GRATUITE
VENDREDI ET SAMEDI DE 10H À 19H
DIMANCHE DE 10H À 18H30

codah.fr
SUIVEZ-NOUS SUR: [Facebook] [Twitter]

CODAH
COMMISSARIAT DE
L'Équipement de la Région

Carnet

Naissances :

18/09/17 MENDY Nassèn

Mariages :

16/09/17 THOMAS Bernard et BERTIN Armand

Décès :

25/09/17 ROUSSET Paul
26/09/17 GOUPIL Michel

La Forge

Renseignements et billetterie culturels

L'espace d'accueil de La Forge vous offre toutes les informations sur la saison culturelle harfleuraise ainsi que de nombreuses brochures sur les animations et spectacles dans l'agglomération et la région. Vous pourrez également vous y procurer les billets pour les spectacles de La Forge.

Horaires d'accueil du public :

10h / 12h30, les mardis, jeudis et vendredis matin
14h / 17h, les tous après-midi du lundi au vendredi

Renseignements : 02 35 13 30 09  la forge harfleur

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pour voter,

il faut être inscrit !

Dans quels cas devez-vous vous inscrire sur les listes électorales ?

- Si vous venez d'emménager à Harfleur
- Si vous avez changé d'adresse au sein de la commune
- Si vous allez avoir 18 ans et que vous n'avez pas effectué votre recensement citoyen ou que vous avez changé d'adresse depuis votre recensement

Comment s'inscrire ?

Deux possibilités pour vous inscrire sur les listes électorales :

- Vous rendre au Pôle Accueil Population ou au Pôle de Beaulieu pendant les heures d'ouverture en vous munissant :
 - > d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport)
 - > d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Adresser par courrier le formulaire d'inscription disponible sur le site du ministère de l'Intérieur (www.interieur.gouv.fr) ou sur le site internet (www.service-public.fr) rubrique « élections » en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Pour la sécurité de tous,

respectez les limitations de vitesse

Chaque mois retrouvez les relevés du radar pédagogique

du 16 septembre au 5 octobre 2017

Rue des Mines (sortie d'école des Caraques)

Vitesse limitée à 50 km/h

6 288 véhicules

Trafic moyen quotidien 331 véhicules
(sur 24h)

Trafic moyen annuel 120 815 véhicules

25% roulent à moins de 20 km/heure

56% roulent entre 21 et 30 km/heure

18% roulent entre 31 et 40 km/heure

1% roule entre 41 et 50 km/heure

La vitesse moyenne est de 25 km/heure

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque

35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie

de la place d'Armes

26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet

33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

**Après 20h, appelez le
3237**

Urgences

Tél. prioritairement

15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

**114 : Secours
personnes sourdes
et malentendantes
(sms/fax)**

**112 : Urgence
depuis un portable**

Sinon, téléphonez au

02 35 13 30 00

un répondeur vous donnera le
numéro de téléphone
de l'astreinte technique de la ville

Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :

<http://www.transports-lia.fr/ou sur smartphone « LiA les lignes de l'aggl »>

Allo CODAH ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la CODAH, un seul numéro : 02 35 22 25 25

Rendez-vous sur www.agglo-lehavre.fr

Concours d'illuminations et de décorations de Noël

Laissez parler votre créativité à l'occasion des Fêtes de Noël en participant au concours d'illuminations et de décorations de Noël dans l'une des quatre catégories suivantes :

- * les maisons avec jardin visible de la rue
- * les maisons sans jardin
- * les balcons d'immeubles
- * les vitrines des commerçants

(Chaque candidat ne peut s'inscrire que dans une seule des quatre catégories proposées)

Les deux gagnants de chacune des catégories se verront remettre par la Ville 100 euros pour le premier prix et 50 euros pour le second prix.

Pour participer, il suffit de déposer le bulletin de participation (Page agenda de ce numéro) à l'accueil de la Mairie, ou de l'envoyer par courrier à : Mairie d'Harfleur, 55 rue de la République avant le 4 décembre.

Vos aurez jusqu'au 10 décembre pour installer vos décorations avant le passage du jury.

Le règlement du concours est disponible à l'accueil de la mairie, à l'accueil du pôle de Beaulieu et sur le site internet de la Ville (www.harfleur.fr).



Concours
d'illuminations et décorations de Noël

Alerte au monoxyde de carbone (CO)

C'est quoi ?

Ce gaz peut provenir des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Ces appareils peuvent produire du CO quand ils fonctionnent mal : cuisinière, chaudière ou chauffe-eau, chauffage d'appoint non électrique, poêle, cheminée.

Quels risques ?

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux, il ne se voit pas, il ne se sent pas.

Les symptômes

Mal de tête, envie de vomir, grande fatigue. Risque d'évanouissement.

Se protéger des risques

- Avant chaque hiver faire vérifier ses appareils de chauffage par un professionnel
- Ne pas boucher les aérations de son logement
- Aérer le logement 10 minutes par jour

En cas d'urgence

- Ouvrir portes et fenêtres
- Arrêter les appareils de chauffage et cuisson
- Sortir du logement
- Appeler les services d'urgence



Agir pour la coopération avec le Burkina Faso

Vous souhaitez vous investir dans des projets solidaires avec Rollo ? Le Comité de Jumelage d'Harfleur et l'association Construisons Ensemble vous accueillent pour participer à leurs différentes actions.

Mardi 17 octobre s'est tenue à Harfleur une réunion organisée par le Département dans le cadre de la coopération décentralisée avec la Province du Bam au Burkina Faso, en présence de Jean-Eudes Sam, directeur des services de la communauté de communes du Bam. L'objet principal de cette réunion qui regroupait l'ensemble des associations seinomarines investies dans cette coopération portait sur les projets d'électrification (écoles, centres de santé, maternités...).

Contact : Service relations international
mairie@harfleur.fr



Groupe communiste et républicain

Le président des riches

Au travers du projet de loi de finances 2018, le gouvernement entend supprimer l'impôt sur la fortune et le substituer par un impôt qui exonère les placements financiers et les patrimoines en actions.

Dans le même temps, l'augmentation de la CSG pour tous, la baisse des APL, le gel du point d'indice pour les fonctionnaires montrent à quel point le gouvernement est aux ordres du Président des riches. L'augmentation des revenus des 10% les plus riches sera 18 fois plus importante que celle des 10% les plus pauvres. Ceux qui possèdent des revenus financiers et échapperont à la progressivité de l'impôt recevront 300 millions supplémentaires.

La suppression de l'ISF nous coûtera plus de 3 milliards d'euros. Prendre aux pauvres pour donner aux riches,

assécher les finances communales et détricoter les services publics est une chance inespérée pour les spéculateurs, les actionnaires qui pourront continuer, puisqu'on les y incite, à dépecer le code du travail, affaiblir nos capacités industrielles pourvu que les millions s'entassent dans leurs poches.

Les députés des groupes Communiste et France insoumise s'opposent à la suppression de l'ISF, proposent des mesures de lutte contre l'évasion fiscale, de diminuer l'abattement fiscal sur les dividendes et d'augmenter la taxe sur les transactions financières. Nous soutenons sans réserve nos parlementaires dans cette lutte pour une véritable justice fiscale.

Yoann Lefranc
Président du groupe

Groupes d'opposition

Union des élus indépendants

Faites ce que je dis, pas ce que je fais

Lors du Conseil Municipal du 26 septembre nous nous sommes exprimés sur une délibération qui rend obligatoire la titularisation de 4 personnes employées de façon contractuelle depuis très longtemps. Cette obligation qui vise à réduire la précarité résulte d'une loi instaurée en 2012 sous N. Sarkozy par F. Sauvadet (étonnant!). Surpris et découvrant ces pratiques, nous avons demandé que l'on nous donne le nombre de contrats précaires utilisés par la ville et l'ancienneté de ces contrats. Madame Le Maire a affirmé que le contrat précaire le plus ancien n'avait pas plus de 4 ans. Nous avons exprimé nos doutes sachant que des agents contractuels, en majorité des femmes, nous avaient auparavant fait part de leur désarroi concernant leur situation. On s'étonne que des élus qui se disent de

gauche utilisent des méthodes qu'ils dénoncent par ailleurs car en introduction de cette délibération le groupe communiste s'est félicité du mouvement à venir contre la loi travail et contre la précarisation de l'emploi. Cette question qualifiée de « passe d'armes » par le Paris Normandie n'a apparemment pas plu ce qui a amené Mme Le Maire à refuser à notre groupe la parole contrairement à ce que prévoit la loi (article L.2121-19 du CGCT) qui dit que le maire ne peut interdire aux élus de parler ou de limiter leur temps de parole. Pour conclure, n'oubliez jamais que lorsque vous pointez le doigt pour dénoncer trois autres doigts vous désignent.

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

«Harfleur, bleu marine»

La tribune du groupe Harfleur Bleu marine ne nous est pas parvenue ce mois-ci

A vos Agendas !

Associations

Loto de l'UNRPA

Jeudi 9 novembre - 14h

La Forge - Le Creuset

Loto du CAHB Football

Samedi 11 novembre - 19h

La Forge - Le Creuset

Braderie du Secours Populaire

Mardi 14 et mercredi 15 novembre de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

La Forge - La Taillanderie

Vide-grenier littéraire

Samedi 18 de 13h à 19h et dimanche 19 novembre de 9h30 à 18h

Au profit de l'association « Dispensaire pour Koundel »

La Forge - La Taillanderie - Entrée : 1 €

Exposition Ombres et Lumières
& les petits doigts d'Harfleur

Samedi 18 novembre de 14h à 18h, dimanche 19 novembre de 10h à 18h

La Forge - Le Creuset

Nuit des Arts Martiaux

Harfleur Boxe, Pieds poings

Samedi 25 novembre de 20h

Complexe sportif Maurice Thorez - Tarifs : 8/12 €

Exposition vente Artisans du Monde

Samedi 25 et dimanche 26 novembre de 10h à 13h et de 14h à 19h

La Forge - Le Creuset

Vente de jouets du Secours Populaire

Mardi 5 et mercredi 6 décembre de 8h30 à 17h

La Forge - La Taillanderie

Sorties familiales [Ville d'Harfleur]

Soirée Karoké

Mardi 7 Novembre de 18h à 21h

La Forge - Gratuit sur inscription

Sortie au Art Sport Café

Mercredi 22 Novembre de 17h à 20h

Tarif en fonction du quotient familial

Marché de Noël 2 et 3 décembre - Centre ville

Patinoire (gratuite) - Animations - Ateliers - Artisans - Associations - Visite du Père Noël...

(programme en page Actu)

Vendredi
1^{er} décembre
17h mairie :
Arrivée du
Père Noël

La Forge [Hors les murs]

Chaîne chantante

Chorales à l'église St Martin

Samedi 2 décembre après-midi

Entrée libre - Tout public

Max Zita & The Gospel Quartett

Concert de Noël à l'église St Martin

Dimanche 3 décembre - 17h

Entrée libre sur réservation au 02 35 13 30 09 - Tout public

Concours de décorations et d'illuminations de Noël 2017

BULLETIN DE PARTICIPATION

Les décorations doivent être installées avant le 11 décembre 2017 - Date de limite d'inscription : 4 décembre 2017

Nom : Prénom :

N° et rue : Etage :

N° de téléphone : Mail :

Je déclare vouloir m'inscrire au concours de décorations et d'illuminations de Noël 2017 dans la catégorie suivante :

- maison sans jardin
- maison avec jardin
- immeuble
- vitrine (commerçant)

Signature :

L'inscription au concours implique l'acceptation des conditions du règlement

